

NOTRE VILLAGE

Seysses-Sauvès



BULLETIN N°6
-MARS 2014 -

NOTRE VILLAGE

Seysses-Savès

Le mot du Maire.....	3
Notre Commune	4
Bilan des réalisations 2013	
Projets en cours	
Bilan financier	
La Communauté de Communes du Savès.....	8
Bilan des principales actions	
Travaux réalisés à Seysses-Savès par le Communauté de Communes	
Les écoles.....	10
Quoi de neuf sur la Commune ?	11
Un peu d'histoire	13
Quelques données climatiques à Seysses-Savès	14
Les Associations	15
Le Comité des Fêtes	
La Société de Chasse	
La Société de Pêche	
Les Clubs de Gym	
Le Club Ami	
Sea Seysses and Sun	
Le Club de la Boulouze	
Quelques Conseils	22
État Civil 2013.....	22
Numéros Utiles	23

Correction :

Sur le bulletin n°5 nous avons noté sur la parution des listes de Maires : M. Carrere François, Prisonnier. Erreur, il avait été déporté dans les camps de Mausthausen, Camps de concentration allemand près de Linz (Autriche) où environ 150 000 personnes ont péri entre 1938 et 1945.

Seyssaises, Seyssois,

Six ans se sont écoulés depuis l'élection municipale de mars 2008. 6 ans durant lesquels nous vous avons présenté chaque année ce bulletin municipal dans lequel nous vous avons informé de la vie de la commune .

A ce jour, la traversée du village est terminée, malgré les intempéries du printemps 2013. Au mois de Juin tout était en place : l'abri bus, l'élévateur à la Mairie, tous les panneaux de signalisation. Tout cet été nous avons pu apprécier la floraison des plantations.

Cela fait chaud au cœur d'entendre : « vous avez un beau village à Seysses-Savès ». J'ai plaisir de voir que les nouveaux habitants de notre commune se sont bien intégrés et participent même à dynamiser nos associations.

Les nouveaux rythmes scolaires ont été mis en place dans toutes les écoles de la Communauté des Communes ainsi que dans notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal). Je remercie les employés, cantinières et enseignants pour leur aide afin que tout cela se déroule dans les meilleures conditions.

Je remercie vivement toutes les Associations pour leur implication dans la vie communale. La diversité de leurs activités permet à tous de trouver une place qui leur correspond et de partager de bons moments en toute convivialité.

Je suis toujours à votre disposition. Je resterai fidèle à mes engagements. Je suis heureuse d'avoir pu concrétiser plusieurs projets avec l'équipe municipale et tout cela sans augmenter les impôts pendant notre mandat. Je souhaiterais pouvoir continuer mon rôle de maire avec les prochaines élections 2014.

Je vous souhaite à tous une très bonne année, santé, réussite et joie auprès de ceux qui vous sont chers.

Cordialement, Amicalement,

Thérèse Taulet
Maire de Seysses Savès

BILAN DES RÉALISATIONS 2013

PRINCIPAL PROJET DE L'ANNÉE : LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

*A*ménagement et sécurisation ont été respectés. Les travaux ont été difficiles à réaliser dans de bonnes conditions. L'hiver 2012-2013 a été très pluvieux et les artisans ont travaillé dans les conditions climatiques très difficiles.

Aujourd'hui nous sommes heureux du résultat obtenu. Le Maire et l'équipe municipale ont participé très assidument au bon déroulement des travaux. Leur présence a été pratiquement journalière pour contrôler que tout soit bien conforme au cahier des charges. A ce jour, tout est bien en place, quelques plantes sont à changer mais cela fait partie de la maintenance de service qui garantit la pousse des différentes espèces.



Nous avons effectué le débroussaillage des chemins ruraux sur 3.6 km. L'aménagement du chemin rural de la «Carboum» au bout du village avec busage et curage des fossés a été réalisé afin de faciliter les passages des engins agricoles. Des parkings ont été créés : un attenant à la Salle des Fêtes que nous projetons d'améliorer et un devant la chapelle du Peyrigué que nous comptons sécuriser. Un récup' vêtement (Le Relais) a été implanté à proximité de la Salle des Fêtes auprès du récup verre.

PROJETS EN COURS

Aménagement des toilettes à la Mairie (obligation en 2015 à une accessibilité pour les handicapés). A ce jour, nous avons reçu un avis favorable de la part de la Préfecture.

AVANT



APRÈS

Montants exprimés en euros

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Budget primitif voté en 2013	Total réalisé 2013
DÉPENSES		
011 Charges à caractère général	91 975.00 €	40 745.15 €
012 Charges de personnel	17 300.00 €	5 609.58 €
014 Atténuation Produits	7 800.00 €	7 761.00 €
022 Dépenses Imprévues de fonctionnement	1 430.00 €	
023 Virement à la section d'investissement	77 993.00 €	
65 Autres charges de gestion courante	46 697.00 €	30 707.98 €
66 Charges financières	7 370.00 €	7 361.33 €
TOTAL DES DÉPENSES	250 565.00 €	92 185.04 €

RECETTES	Budget primitif voté en 2013	Total réalisé 2013
002 Excédent antérieur reporté fonctionnement	170 600.18 €	
70 Produit des services	520.00 €	193.00 €
73 Impôts et taxes	32 151.00 €	31 921.79 €
74 Dotations et participations	105 294.00 €	99 935.22 €
75 Autres produits gestion courante	5 000.00 €	3 207.00 €
77 Produits exceptionnels	- €	440.02 €
TOTAL DES DÉPENSES	250 565.18 €	135 697.03 €

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT	151 112.17 €
-----------------------------------	---------------------

Montants exprimés en euros

SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget primitif voté en 2013	Total réalisé 2013
DÉPENSES		
001 Solde d'exécution d'investissement reporté	180 080.83 €	
020 Dépenses imprévues investissement	1 483.00 €	
16 Remboursement d'emprunts	14 42.00 €	14 445.35 €
21 Immobilisations corporelles		
23 Immobilisations en cours	52 000.00 €	31 545.29 €
458 Opérations sous mandat	6 000.00 €	5 636.15 €
Aménagement traversée village	406 145.62 €	401 141.97 €
TOTAL DES DÉPENSES	660 171.45 €	452 768.76 €

RECETTES	Budget primitif voté en 2013	Total réalisé 2013
001 Solde d'exécution d'investissement reporté		
021 Virement de la section de fonctionnement	77 993.00 €	
10 Dotations fonds divers réserves	211 080.83 €	210 063.71 €
13 Subventions d'investissement		17 267.89 €
16 Emprunts reçus	189 578.62 €	280 000.00 €
203 Frais d'études	6 000.00 €	5 636.15 €
Aménagement traversée village	175 519.00 €	100 212.18 €
TOTAL DES DÉPENSES	660 171.45 €	613 179.93 €

DÉFICIT D'INVESTISSEMENT	19 669.66 €
---------------------------------	--------------------

EXCÉDENT GLOBAL	131 442.51 €
------------------------	---------------------



PRÉSENTATION

QUELQUES DONNÉES SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

La Communauté des Communes du Savès regroupe 32 communes et sa population est d'environ 9 300 habitants. 50 élus, principalement des Maires issus des Communes siégeant au Conseil Communautaire.

L'exécutif est assuré par **Hervé Lefebvre Président** et 4 Vices Présidents **Alain Sancerry** (Maire de Pellefigue) **Pierre Lacomme** (Maire de Montadet) **Léo Faure** (Maire de St André) et **Thérèse Taulet** (Maire de Seysses-Saves).

La Communauté des Communes exerce

diverses compétences :

- L'aménagement de l'espace,
- L'aménagement et l'entretien de la voirie,
- La petite enfance, l'enfance, les écoles et les cantines, les activités péri- et extrascolaires et l'adolescence,
- La création et gestion d'infrastructures et réseaux de télécommunication à très haut débit.

BILAN DES PRINCIPALES ACTIONS

La Communauté des Communes a révisé les compétences communautaires beaucoup trop lourdes. Cette révision était évoquée depuis des années mais n'avait jamais été entreprise. Suite aux délibérations des différentes communes et du Conseil Communautaire et après Arrêté du Préfet la **Voirie Centre Bourg et la piste cyclable Lombez-Samatan sont restituées aux Communes à partir du 1^{er} janvier 2014.**

La Communauté des Communes a modifié la représentativité au sein du Conseil Communautaire pour permettre une répar-

tition plus démocratique entre Lombez et Samatan et les autres villages.

L'aménagement numérique de notre territoire a été initié. Actuellement, 28% de la population gersoise n'a pas accès au Haut Débit contre 11 % à l'échelle nationale. Le Savès est un des territoires gersois des plus pénalisés.

L'aménagement numérique a donc été fléché comme une priorité par notre Conseil Communautaire en adhérant au Syndicat « Gers Numérique ». Les premiers travaux devraient commencer en 2014. L'Etat et le Conseil Général seront les principaux fi-

nanceurs. 16 000 000 d'euros sur 15 ans, 70 000 euros à la charge de la Communauté des Communes. L'ensemble de la population de la Communauté de Communes pourra bénéficier de 8 Mo.

La Communauté des Communes a aussi adhéré au SCOT de Gascogne. Le SCOT ou Schéma de Cohérence Territoriale est une démarche d'aménagement d'urbanisme et de maîtrise de développement d'un territoire sur 15 à 20 ans. D'ici 2017, tous les territoires devront se doter d'un SCOT. Les SCOTS définissent notamment comment moins consommer d'espace agricole et naturels ou porter l'effort de construction de logements ou localiser les activités économiques. En rejoignant le SCOT de Gascogne qui regroupe une grande partie des territoires gersois nous protégeons notre ruralité face à l'étalement urbain de l'agglomération toulousaine.

Dans le domaine enfance et jeunesse, le contrat enfance et jeunesse a été signé. Nous avons renégocié avec la CAF ce qui nous a permis d'augmenter de presque

50% d'aides.

Un coordinateur a été recruté, cofinancé par la CAF.

La réforme des rythmes scolaires du Ministère de l'Education Nationale a été mise en place. Pour cela, il a été recruté 11 animateurs pour les temps d'activité périscolaire et nous avons conventionné avec 15 associations locales, sportives, culturelles et artistiques.

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) n'ont pas été facturés aux familles afin de ne pas pénaliser le budget familial.

L'électricité de l'école de Samatan a été mise en conformité, cantine et cuisines repeintes, matériels de cuisine remplacés. **A l'école de Seysses-Savès, le préau a été peint et la cantine a été repeinte.** Les tables et les chaises de la cantine ont fait place à du matériel neuf et aux normes.

Les travaux de voirie ont été effectués sur l'ensemble des territoires.

La construction d'un pont a été réalisée donnant accès à l'Usine Natais du Bézéril.

TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNAUTE DES COMMUNES SUR NOTRE COMMUNE :

Février : débroussaillage En Tarride et au Peyrigué.

Busage fossé (chemin Gless).

Mai : broyage des banquettes de toute la commune.

Juillet : broyage des banquettes de toute la commune.

Août : débroussaillage ancienne route de Toulouse, curage des fossés et déblaie-

ment des éboulements des talus suite à l'orage du 13 juillet.

Septembre : goudronnage d'une partie du quartier Empian et de l'ancienne route de Toulouse.

Octobre : curage fossés route de St Thomas et création de 3 aqueducs, Renforcement du pont de la Boulouze, en limite de Savignac.



LES ÉCOLES

Les enseignants du RPI Noilhan, Pompiac et Seysses-Savès ont organisé le Carnaval.

La journée s'est déroulée à Pompiac dans le pré autour de l'église sous une belle journée ensoleillée. M. Carnaval a été ensuite brûlé sur la place de la salle des Fêtes sous les applaudissements des petits et des grands.

L'école de Seysses-Savès a participé cette année aussi au concours des écoles fleuries. Le Jury était présent et un diplôme a été décerné pour leur implication. Le loto des Ecoles s'est déroulé le 15 février 2014 à la Salle Polyvalente.

La fête des Ecoles se fera également à Seysses-Savès le 27 juin 2014.



QUOI DE NEUF ?

Le Samedi 7 décembre 2013, le Comité FNACA Lombez-Samatan a tenu son Assemblée Générale à la Salle Polyvalente François Cavaille.

Une centaine d'Anciens combattants et leurs trente porte-drapeaux et les élus de la commune ont inauguré un « **espace du souvenir du 19 mars 1962** ».

Les familles présentes et tout le Conseil Municipal ont témoigné leur reconnaissance avec une attention particulière à Jean Lougaillon qui nous a quitté cette année et qui avait combattu en Algérie. Les familles de notre village n'ont pas été

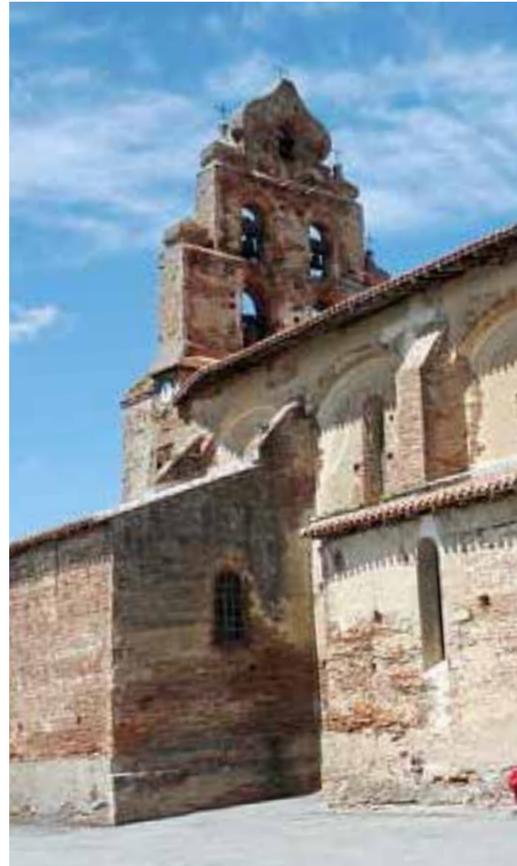
épargnées et ont vu partir leurs fils, leurs maris pour combattre.

Cet espace inauguré permettra aux générations futures de ne pas oublier ceux qui ont sacrifié quelques années de leur jeunesse et même donné leur vie pour cette cause.

Une cérémonie aux Monuments aux Morts ponctuait l'événement, juste avant que soit faite l'invitation à partager le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

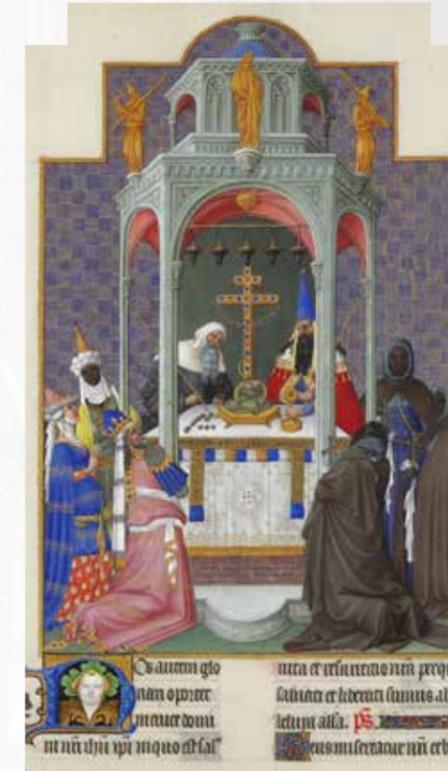


Les journées du patrimoine se sont déroulées nationalement les 14 et 15 septembre 2013. Mme Bibia a profité de l'événement pour mettre à jour des reliques de Seysses-Savès.



EXALTATION DE LA SAINTE-CROIX

L'exaltation de la Sainte-Croix, ou Fête de la Croix Glorieuse, est une fête chrétienne qui honore le 14 septembre la Croix du Christ. Cette fête existe chez les catholiques, les orthodoxes, et certains groupes protestants, en particulier ceux issus de l'anglicanisme.



Cette fête liturgique a lieu le jour anniversaire de la consécration de la basilique du Saint-Sépulcre le 13 septembre 335 à Jérusalem par les Nestoriens ou le plus souvent le lendemain de ce jour anniversaire par les autres chrétiens : au cours de cette fête qui durait deux jours, la croix était alors sortie de la basilique le 14 septembre pour être exposée en procession, ce jour étant selon la tradition chrétienne celui de l'invention de la Vraie Croix. Aux siècles suivants, on y ajoute la libération de la Vraie Croix des mains des Perses en 628. Cette fête a lieu en Gaule le 3 mai. Lorsque les usages gaulois et romains se fondent, le 14 septembre est fixé par le calendrier liturgique comme fête du Triomphe de la Croix et le 3 mai comme Recouvrement de la Croix. Celle-ci est maintenue

par la forme extraordinaire du rite romain. Les orthodoxes fêtent ensemble ces deux événements et l'Exaltation de la Sainte-Croix est l'une des douze grandes fêtes du calendrier liturgique de l'Eglise d'Orient. Le 1^{er} août est celle de la Procession du Bois vénérable de la Croix, jour où les reliques de la Croix furent portées en procession à Constantinople pour bénir la cité.

L'Eglise reconnaît aussi d'autres fêtes mobiles qui ont la Croix de la Crucifixion de Jésus comme thème de commémoration, ainsi l'Adoration de la Croix le Vendredi saint et pour les orthodoxes le troisième dimanche du Grand Carême pour la Vénération de la Croix. Une grande croix est portée en procession le Jeudi Saint chez les chrétiens orientaux.

SYNTHÈSE CLIMATOLOGIQUE 2013 À SEYSSES-SAVÈS



	Températures (°C)			Hydrométrie (mm)		
	SEYSSES-SAVÈS			BLAGNAC	SEYSSES	BLAGNAC
	Minimales	Maximales	Moyennes	Moyennes		
Janvier	3.03	9.11	6.07	5.5	183	52
Février	2.22	9.71	5.97	6.5	92.5	52
Mars	6.15	15.03	10.59	9	73.5	54
Avril	8.05	17.05	12.55	11	69.5	67
Mai	9.28	17.46	13.37	15	146	77
Juin	13.25	22.24	17.75	18.5	114	64
Juillet	18.88	30.08	24.48	21	57	45
Août	17.22	27.95	22.58	20.5	37	51
Septembre	14.96	25.23	20.1	18.5	39	52
Octobre	13.22	21.95	17.59	14	49.5	52
Novembre	6.11	11.4	8.76	8.5	18.2	51
Décembre	3.45	11.33	7.39	6	32.5	52
Moyenne annuelle	9.65	18.21	13.93	13.8	1075.5	669

Autres données :

Nombre de jours d'orage avec pluie	12
Nombre de jours de neige	9
Nombre de jours de gelée	23
Nombre de jours au-dessus de 30°	29
Nombre de jours au-dessus de 35 °	0
Dernière gelée hiver 2012/2013	15 mars 2013
Première gelée hiver 2013/2014	26 nov. 2013

Rappel des records :

Record de froid :	- 12° le 18 janvier 1987
Record de chaud :	42.1° le 13 août 2003
L'année la plus chaude :	15.47° en 2011
L'année la plus froide :	12.4° en 1991-1992
L'année la plus sèche :	448.5 mm en 1989
L'année la plus pluvieuse :	1 075 mm en 2013

2013 est classée au 9^{ème} rang des années des plus douces avec une moyenne de 13.99 °C (étude faite de 1987 à 2013). Cette moyenne est quasiment conforme aux normales saisonnières. Tout de même avec un printemps quasi inexistant on est passé de l'hiver à l'été en très peu de temps.

Mais de qui caractérise cette année 2013 c'est l'importante pluviosité avec 1075.5 mm ce qui représente environ 1.6 fois plus que la moyenne saisonnière soit 406.5 mm de plus. Les pluies se sont déroulées dans les 6 premiers mois de l'année et également au mois de novembre. Ce phénomène a permis de reconstituer largement les nappes phréatiques qui étaient au plus bas.

LE COMITÉ DES FÊTES

Quoi de neuf en 2014 ?

Le Comité des fêtes souhaite vous retrouver plus nombreuses et nombreux à l'occasion des événements qu'il vous concocte tout au long de l'année.

En guise d'apéritif du menu de cette année la traditionnelle **moungetade** préparée par le traiteur Calbet, animée par SHOW 2000 et servie par les membres du Comité. Amateurs de haricots réservez votre soirée du 15 mars.

Pour la mise en bouche, quoi de mieux qu'une comédie ? « **Couple en panne** » raconte les efforts de Yanis et Tessa pour repartir de l'avant, aidés en cela par Nathan leur coach. Cette pièce écrite et mise en scène par Xavier Miatte est interprétée par une troupe de comédiens professionnels qui nous font le plaisir de venir jouer à Seysses Savès avant de participer aux trois soirées suivantes **Au Printemps du Rire à Toulouse**. A ne pas rater **le 5 avril**.

La réussite de l'an passé autour d'une grande tablée sous les guirlandes, près d'un beau barbecue, nous a incité à remettre le couvert. Pour l'entrée,



vous reprendrez bien une petite soirée grillade ? Si le temps le permet, ce repas entièrement organisé par le Comité et avec la participation active de Francoise et Gilbert Deluc se déroulera au **Peyrigué**. Si la météo nous fait faux bond, on se repliera à la Salle Polyvalente. Dans un cas comme dans l'autre, les grillades du Peyrigué se tiendront le **19 juillet**.

Le plat de résistance c'est bien entendu la Fête de Seysses-Savès pour laquelle nous renouvelons notre confiance au traiteur Calbet pour le repas du samedi. L'animation musicale sera confiée à l'orchestre Jean Montagne. Le dimanche après-midi, le traditionnel concours de pétanque mobilisera les grands licenciés ou non tandis que les enfants profiteront du goûter et des jeux gonflables. Le Comité assurera le



repas du dimanche soir. On vous attend nombreux les **6 et 7 septembre**.

En guise de dessert, une soirée musique et rire est proposée avec le **variété club du Launaguet** (Les petits Laidis en pestacle) qui interprète les succès de la variété française des années 60 à nos jours entrecoupés de sketches inoubliables. Nostalgie, Nostalgie... c'est le **22 novembre**.

Entre les plats de novembre à fin avril vous prendrez bien un **concours de be-lote**. Il y a de nombreux lots à gagner.

Comme chaque année le Comité des fêtes essaie de vous proposer des soirées variées. Faites en la publicité autour de vous, un public nombreux et satisfait est notre plus belle récompense.



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'Association de Seysse-Savès compte une trentaine de chasseurs. La population des lièvres se maintient. Des lâchers de faisans et perdreaux ont eu lieu plusieurs fois dans la saison. Une centaine d'oiseaux sont dispersés dans la commune. Le lapin prolifère régulièrement. Mais nous avons constaté l'absence d'oiseaux migrateurs (palmes, grives, etc...) sur notre sol. Les battues chevreuils et sangliers se dérouleront jusqu'à fin février 2014, les battues renards quant à elles s'achèveront à la fin mars 2014.

Le banquet de la Chasse se tiendra au printemps prochain, nous vous informerons de la date ultérieurement.

Le Président Christian Manigot
05 62 62 59 27 ou 06 45 64 14 53

LA SOCIÉTÉ DE PÊCHE

En 2013, la société de pêche a mis 120 kg de truites (environ 480 poissons) sur les rivières de la Boulouze, de l'Aussou et la Save pour l'ouverture de la pêche à la truite. Pour l'année 2014 nous déverserons 150 kg de truites (environ 600 poissons). Cet effort est possible grâce à une augmentation des adhérents à notre société et nous vous en remercions.

Le 17 janvier lors de la réunion de la société de pêche, Alain Lamarque a succédé à Nicolas Lajous au poste de Président de la Société.

Notre Société a désormais un garde pêche assermenté sur son territoire en la personne de Cyril Ferré.

Vous pouvez prendre vos cartes chez M. André Decamps (Labastide-Savès), M. Alain Lamarque (Seysse-Savès) et sur www.cartedepeche.fr (en précisant bien société de pêche de Labastide-Savès).

Il existe également des cartes de pêche à la journée (10€) et à la semaine (30€).

Bonne saison de pêche à tous !

ASSOCIATION GYMNASIQUE VOLONTAIRE DE SEYSSES-SAVÈS

12 ans déjà d'existence pour notre Club de Gym volontaire avec un nombre d'adhérents toujours croissant.

Quatre cours sont proposés par semaine :

le lundi : 20h30 - 21h30

le mardi : 19h15 - 20h15 et 20 h30 - 21h30

le jeudi : 20h15 - 21h 15

Les cours sont différents et complémentaires avec du Cardio, danses latino, Stretching, travail avec altères, ballons, élastiques, bâtons etc... Deux intervenantes sont à notre disposition et veillent à ce que les mouvements soient bien appliqués.

La cotisation est au même tarif depuis trois ans, 81 € pour la saison que nous fai-

sons payer en trois fois à l'inscription pour le confort de nos sportifs.

Début 2014, nous avons investi dans un poste radio professionnel pour un son plus adapté à nos cours de Cardio.

L'atelier de peinture au pastel s'étoffe aussi puisque nous sommes hélas obligés de refuser des personnes intéressées par cette activité. Nous avons exposé en juin 2013 quelques 50 tableaux. La prochaine exposition aura lieu en octobre 2015.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter la Présidente Madame Martine Manigot au 05 62 62 59 27 ou au 06 87 48 44 11.

Martine Manigot

LE CLUB AMI

Manifestations du club AMI à Seysses-Savès en 2014

Cette année c'est à Seysses-Savès les 7 et 8 juin que le club AMI aura le plaisir d'organiser les rencontres théâtrales Môm'en scène. Nous accueillerons une dizaine de troupes venant de Midi-Pyrénées et une de la région parisienne. Scène musicale et autres animations à l'extérieur animeront ces deux jours. Le samedi, une soirée improvisation réunira sur scène tous les jeunes comédiens des différentes troupes. Du théâtre de grande qualité en perspective !

Et c'est toujours à Seysses-Savès, le 14 juin, que le club AMI proposera sa fête de fin d'année avec son traditionnel concours de gâteaux. L'après-midi représentation de tous les ateliers, apéritif dinatoire offert par le club AMI, soirée animée par « Les couleurs du temps », concours et dégustation des gâteaux « faits maison ».

Vous serez les bienvenus à ces deux manifestations, pour la seconde, une seule obligation : amener un gâteau !

Merci à la municipalité pour son accueil !

Activités régulières du club AMI :

3 ateliers théâtre jeune, 1 atelier théâtre adulte, 1 atelier chant enfant, 1 atelier chant ados, adulte, 1 atelier couture, 1 atelier mosaïque, 1 atelier danse africaine, 1 atelier djembé, 1 atelier cuisine, des sorties spectacles au moins une fois par mois.

Activités ponctuelles : Môm'en scène, fête de l'association, voyage de 3 jours les 5,6 et 7 juillet.

Pour des renseignements ou inscriptions vous pouvez contacter Danièle Alonzo : clubami@gmail.com ou 05 62 07 93 39



SEA SEYSSES AND SUN

Cela fait maintenant plusieurs années que L'association Sea Seysses and Sun organise son festival « Premières Scènes » au cœur du village.

Cette manifestation réunissant autour de la musique les différentes générations de la commune nous semble avoir trouvé sa place parmi les divers rendez-vous culturels du village.

Grâce à tous les bénévoles, aux passionnés de musique, aux contributions des mairies de Noilhan, Pompiac et Seysses-Savès ce festival perdure.

Si l'esprit reste inchangé, la formule sera quelque peu modifiée. Nous avons pu constater l'an dernier que les jeunes musiciens en herbe ne craignaient pas de se produire devant un large public et que ce même public les accueillait très favorablement. C'est pourquoi nous essaierons de permettre à tous de profiter au mieux

de tous les musiciens débutants et plus confirmés.

L'Eglise reste toujours un lieu magique pour accueillir du chant et nous espérons pouvoir encore vous en faire profiter.

Quant à la restauration, nous prévoyons cette année un menu avec plats chauds en plus de la sandwicherie.

Les concours de blues et rock'n roll se feront la part belle en dernière partie du festival.

Notre projet de création d'un espace partagé inter-génération avec café associatif, espace culturel et bibliothèque a pris du retard mais reste d'actualité.

Nous vous attendons fidèles et nombreux à cette 4^{ème} édition du festival « Premières scènes » le samedi 28 juin 2014 à Seysses-Savès.

Laure et Néné

CLUB DE LA BOULOUSE

Depuis février dernier, j'assume la présidence du Club de la Boulose avec l'aide des membres du bureau :

Ginette DINSE, Co-Présidente

Renée REY Vice-Présidente

Gabrielle SAINT LAURENS

Vice-Présidente

Gilles TAULET Secrétaire

Denise OGNO Secrétaire adjointe

Roger DINSE Trésorier

Maria CLAUZET Trésorière adjointe

J'ai découvert une ambiance chaleureuse et gaie où tous les membres n'ont qu'une envie : passer de bons moments en toute convivialité.

Les activités habituelles ont continué ; la belote et le loto sont attendus par les adhérents. Ils se retrouvent nombreux tous les 2^{èmes} mercredi de chaque mois dans la salle des fêtes de Pompiac sauf en juillet et en août. L'équipe bien rodée a préparé de mains de maître les petits lotos mensuels

mais aussi le loto annuel qui s'est déroulé le 24 avril dans la salle des fêtes d'Auradé. Une «activité» fait également l'unanimité, les retrouvailles autour d'un repas. Le 28 juin, nous étions 68 dans la salle des fêtes de Seysses-Savès, à nous régaler des mets préparés par le traiteur Calbet. Le 27 novembre, nous étions 78 à nous



retrouver au restaurant de Castillon Savès, où nous avons pu apprécier le menu mais aussi le tour de chant de trois convives qui nous ont fait passer un agréable moment. Le 25 septembre nous étions 45 adhé-

rents pour visiter un jardin exotique en Gascogne. Dans la matinée ensoleillée, nous avons parcouru



la palmeraie du Sarthou à Betous. Dès les premiers instants, nous découvrons une oasis de verdure, une ambiance de quiétude parmi les palmiers, les bambous et les fleurs de lotus, animée par des sculptures aussi surprenantes qu'amusantes.



Après ce moment de dépaysement, nous voilà partis vers Le Houga, où nous sommes attendus à



la ferme au cerfs. Le repas était délicieux. Pour se dégourdir, les plus courageux ont rendu visite aux cerfs et aux sangliers. Les cerfs parés de leurs bois étaient fiers et majestueux ; ils portent bien le nom de « roi de la forêt ».

Cette sortie, à la portée de tous, nous a fait visiter un petit coin du Gers, certes près de chez nous, mais avec des paysages bien différents.

Quelques membres ont souhaité se retrouver une après-midi supplémentaire pour jouer aux cartes. Aussi, le 4 décembre, nous étions 3 équipes de beloteurs et quelques membres à partager des jeux de société. S'il y a toujours la demande, cette expérience sera renouvelée en janvier, février et peut-être mars. Les dates seront confirmées au cours des réunions mensuelles.

Mais cette année 2013, laissera aussi de tristes souvenirs, nous n'oublierons pas Jean Ségouffin, Jean Lougaillon, Anne-Marie Mior, Raymond Chérobain et Yvan Clermont qui a présidé le Club pendant 9 ans. Nous avons une pensée pour leur famille.

2013 a été l'année du changement d'appellation des Clubs des aînés ruraux. La Fédération Nationale a décidé d'adopter

le nom de «Génération Mouvement» et de changer ses statuts. Cette modification permettra l'adhésion quel que soit l'âge et de créer du lien social entre générations. Le Club de la Boulouse devra modifier les siens lors de l'assemblée générale qui se réunira le 12 février 2014.

2014 pointe son nez avec l'espoir que de nouveaux adhérents viennent nous re-

joindre. Au nom du Club, je remercie les quatre municipalités qui nous aident financièrement et mettent les salles à notre disposition. Je souhaite à tous une douce et belle année 2014.

**La Présidente,
Lydie FABRE**

INFORMATIONS SUR LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

Qui élit-on les dimanches 23 et 30 mars 2014 ?

Les dimanches 23 et 30 mars 2014, vous allez élire [X nombre de conseillers municipaux de la commune] conseillers municipaux. ils seront élus pour 6 ans. Le maire et les adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

Comment les conseillers municipaux sont-ils élus ?

Comme en 2008, les conseillers municipaux seront élus au scrutin plurinominal majoritaire. Vous pourrez voter pour des candidats qui se présentent individuellement ou par groupe de candidats. Il vous sera toujours possible d'ajouter ou de retirer des noms sur un bulletin de vote (panachage). Les suffrages seront dans tous les cas décomptés individuellement ; c'est-à-dire candidat par candidat. En revanche, contrairement aux précédentes élections municipales, il n'est plus possible de voter pour une personne qui ne s'est pas déclarée candidate. La liste des personnes candidates dans la commune sera affichée dans votre bureau de vote. **Si vous votez en faveur d'une personne non candidate, votre voix ne comptera pas.** Si vous votez à la fois pour des personnes candidates et des personnes non candidates, seuls les suffrages en faveur des personnes candidates seront pris en compte.

Comment notre commune est-elle représentée au sein de l'intercommunalité ?

Notre commune est représentée au sein de la Communauté de Communes du Savès par un conseiller communautaire.

C'est le maire qui sera automatiquement conseiller communautaire.

Qui peut voter ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes français, vous pouvez voter si vous êtes inscrits sur la liste électorale de la commune. Vous pourrez également voter si vous avez plus de 18 ans, que vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne et

que vous êtes inscrits sur la liste électorale complémentaire de votre commune.

Contrairement aux élections précédentes, vous devrez désormais présenter une pièce d'identité le jour du scrutin pour pouvoir voter.

Comment faire si je souhaite être candidat ?

Les candidats au mandat de conseiller municipal ont **désormais l'obligation de déposer une déclaration de candidature**. Un guide à leur usage, indiquant les démarches à suivre, est disponible sur le site internet du ministère de l'Intérieur (<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Etre-candidat>). **Les candidatures doivent être déposées au plus tard le jeudi 6 mars 2014 à 18 heures**. La candidature est déposée à la préfecture ou la sous-préfecture.

Comment faire si je ne peux pas être présent le jour du scrutin ?

Dans le cas où vous ne seriez pas disponible lors d'un ou des deux tours de scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne inscrite sur la liste électorale de votre commune de voter à votre place. La procuration peut être établie au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. elle peut être faite sur le formulaire cartonné de demande de vote par procuration disponible au guichet de l'une de ces autorités.

Par ailleurs, il vous est désormais également possible de gagner du temps en préparant le formulaire de puis votre domicile. Ce formulaire est accessible sur <http://service-public.fr/>. Vous pouvez le remplir sur votre ordinateur puis l'imprimer et l'apporter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail.

Pour plus d'information : <http://www.interieur.gouv.fr/> Rubrique Élections

QUELQUES CONSEILS

La Sécurité est l'affaire de tous : chacun peut y contribuer par des actes et des gestes simples qui facilitent l'action et l'efficacité des services de gendarmerie.

Cette participation de chacun à la sécurité de tous peut prendre plusieurs formes :

Etre vigilant à l'égard des comportements :

- Soyez attentifs aux véhicules inhabituels circulant près de chez vous,
- Soyez solidaires avec vos voisins si votre voisin est isolé, fragile ou dépendant,
- Méfiez-vous des escroqueries de certains démarcheurs,
- Avant de laisser rentrer quelqu'un chez vous, assurez-vous de son identité,
- Avertissez vos voisins lorsque vous partez en vacances,

**CONTACTEZ LES SERVICES DE GENDARMERIE POUR SIGNALER
TOUT COMPORTEMENT SUSPECT EN COMPOSANT LE 17.**

État civil

Mariage : Christel VINCENT et Frédéric CIEUTAT

Décès : Jean Albert Paul LOUGAILLON

Jules DUPONT

Anne-Marie Claire Hélène MIOR

Léopold Gérard MARTRES

LISTE DES NUMÉROS UTILES

Pompiers	18 ou 05.62.62.54.48
Police	17
Samu	15
Samu social	115
Gendarmerie de Samatan	05.62.62.30.02
Office de Tourisme de Samatan	05.62.62.55.40
Préfecture	05.62.61.44.00
Conseil Général Auch	05.62.67.40.48
Centre Social Samatan CCAS	05.62.07.82.73
Trésor Public Lombez	05.62.62.32.39
Caf	05.62.61.60.01
EDF-GDF dépannage	08.01.33.30.09
France Télécom	05.62.63.30.53
La poste Samatan	05.62.62.33.01
Centre anti-poison	05.61.77.74.47
Sictom sud-est	05.62.62.44.87
Service des eaux Barousse Lombez	05.62.62.55.99

Permanence de la Mairie : le lundi de 16h30 à 18h30 (téléphone et Fax : 05.62.62.03.51)

Location de la Salle des Fêtes : s'adresser à la Mairie.

NOTRE VILLAGE

Seysses-Sauès

BULLETIN N°6

- MARS 2014 -